Envoyé en préfecture le 18/09/2025
Reçu en préfecture le 18/09/2025
Publié le 19/09/2025
ID : 079-200069755-20250912-DP20250212-AU

CONVENTION D'OCCUPATION

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
MELLOIS EN POITOU
CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE DU MELLOIS**

**BATIMENT POINT PUBLIC
5 rue Gâte Bourse LEZAY**

**BUREAU POLE SPORT
32 avenue de Poitiers BRIOUX SUR BOUTONNE**

**BUREAU
1 rue de la gare CELLES SUR BELLE**

AVENANT N°1

ENTRE LES SOUSSIGNES :

COMMUNAUTE DE COMMUNES MELLOIS EN POITOU, constituée par arrêté de Monsieur le Préfet des Deux-Sèvres, en date du 30 novembre 2016, ayant son siège à Melle (Deux-Sèvres), 2 place de Strasbourg,

Représentée par Monsieur Gilles PICHON, vice-président, en vertu de la décision n°DP..... En date du ..... dont une expédition a été déposée à la Préfecture des Deux-Sèvres.

ET :

Le CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CIAS) MELLOIS EN POITOU constituée par arrêté de Monsieur le Préfet des Deux-Sèvres, en date du 30 novembre 2016, ayant son siège à Lezay (Deux-Sèvres), 5 rue Gâte Bourse, dont le numéro SIRET est le 267 981 413 00 102,

Représenté par Monsieur Fabrice MICHELET, président, dûment habilité en vertu d'une délibération en date du ..... dont une expédition a été déposée à la Préfecture des Deux-Sèvres.

La communauté de communes Mellois en Poitou met à disposition pour un usage exclusivement lié à son objet les locaux ci-après désignés au CIAS Mellois en Poitou aux conditions fixées par la présente convention.

Article 1 : MODIFICATION DES LIEUX LOUES

Sur la commune de LEZAY (Deux-Sèvres) au 5 rue Gâte Bourse, dans les mêmes termes que la convention initiale ;

Envoyé en préfecture le 18/09/2025
Reçu en préfecture le 18/09/2025
Publié le 19/09/2025
ID : 079-200069755-20250912-DP20250212-AU

Sur la commune de BRIOUX SUR BOUTONNE (Deux-Sèvres) au 32 avenue de Poitiers,

Dans un immeuble un bureau d'environ 373 m², l'ensemble du rez-de chaussée tel que mentionné sur le plan annexé (seule la salle de pause est mutualisée). La salle de réunion à l'étage peut être utilisée par le CIAS Mellois en Poitou selon sa disponibilité.

L'immeuble dont dépendent les locaux loués figurant au cadastre de la manière suivante : section AB sous le numéro 188 pour une contenance de 17 ares 21 centiares.

Sur la commune de CELLES SUR BELLE (Deux-Sèvres) au 1 rue de la gare, les locaux ne sont plus utilisés.

Les différents ensembles sont édifiés sur des terrains appartenant à la communauté de communes Mellois en Poitou.

Tel que ces biens existent avec leurs aisances et les droits de toute nature qui y sont attachés, sans exception ni réserve, l'occupant déclare avoir une parfaite connaissance desdits lieux pour les avoir visités.

Article 2 : DUREE

Le présent contrat est conclu pour une durée de 5 ans (CINQ ANS) à compter du 1er septembre 2025.

À l'issue de cette période, la convention sera tacitement renouvelée.

Article 3 : REDEVANCE

En raison du projet d'intérêt général porté par le CIAS Mellois en Poitou, la présente convention est consentie à titre gratuit.

Article 4 : CLAUSES PARTICULIERES

L'ensemble immobilier est alimenté en fluides (eau, électricité, gaz) par la communauté de communes Mellois en Poitou.

Les vitres seront entretenues par la communauté de communes.
Les extincteurs seront entretenus par la communauté de communes.
Les chaudières (et clim) seront entretenues par la communauté de communes.
Les diagnostics réglementaires seront effectués par la communauté de communes,
L'entretien de l'ascenseur sera assuré par la communauté de communes.

Le ménage sera effectué par la communauté de communes.

Le CIAS Mellois en Poitou remboursera la communauté de communes au prorata de la surface utilisée pour l'ensemble des ces charges de fonctionnement soit :

Bâtiment de LEZAY
220.50m²/396m² = 55.68%.

Bâtiment de BRIOUX SUR BOUTONNE
172.84m²/373.04m² = 43.33%.

Le remboursera sera annuel en début d'année N+1 sur la base des factures payées.

Envoyé en préfecture le 18/09/2025
Reçu en préfecture le 18/09/2025
Publié le 19/09/2025
ID : 079-200069755-20250912-DP20250212-AU

TOUTES LES AUTRES DISPOSITIONS DEMEURENT INCHANGEES

FAIT A MELLE
L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ
Le .....

En deux exemplaires originaux.

Pour la communauté de communes
Mellois en Poitou
Le vice-président,

M. Gilles PICHON.

Pour le CIAS Mellois en Poitou
Le président,

M. Fabrice MICHELET.

Envoyé en préfecture le 18/09/2025
Reçu en préfecture le 18/09/2025
Publié le 19/09/2025
ID : 079-200069755-20250912-DP20250212-AU

LEZAY



Envoyé en préfecture le 18/09/2025
Reçu en préfecture le 18/09/2025
Publié le 19/09/2025
ID : 079-200069755-20250912-DP20250212-AU

BRIOUX SUR BOUTONNE

SURFACES	
REZ DE CHAUSSEE	
HALL D'ENTREE	31,07m²
SYNDICAT D'INITIATIVE	21,15m²
VITRINE	0,67m²
ACCUEIL	37,65m²
BUREAU POLYVALENT	9,80m²
PLACARD N°4	0,89m²
PLACARD N°5	1,62m²
BUREAU AIDES MENAGERES	19,79m²
PLACARD N°3	1,20m²
COMPTABILITE	23,06m²
PLACARD N°1	1,94m²
CIRCULATION N°1	8,16m²
CIRCULATION N°2	7,04m²
WC HAND.	3,94m²
LOCAL PERSONNEL	12,98m²
LOCAL TECHNIQUE	2,90m²
PLACARD N°2	0,68m²
PLACARD N°6	1,08m²
SURFACE HABITABLE	185,82m²

SURFACE TOTALE HABITABLE DU PROJET 373,04m²

D.D.E. BRIOUX ARRIVÉ 1 - MARS 2002 N°

COMMUNAUTE DE COMMUNES 4, Pl. du Champ du Foire 79170 BRIOUX VILLE DE BOUTONNE

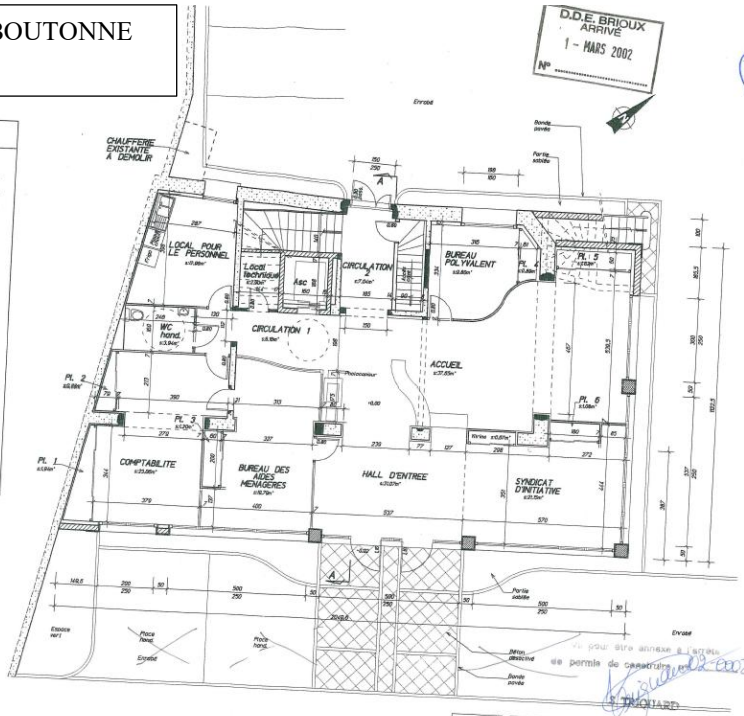

Vu pour être annexé à l'arrêté de permis de construire du 12.2002

S. THIQUARD

3 F5 | ECH. 1/100 | PROJET | REZ DE CHAUSSEE

SURFACES	
ETAGE	
PALIER	15,76m²
SALLE DE REUNIONS	88,10m²
BUREAU N°1	12,30m²
BUREAU N°2	9,26m²
RESERVE	4,36m²
WC HAND.	3,86m²
ARCHIVES	11,00m²
SECRETAIRE GENERALE	21,55m²
PLACARD N°9	0,86m²
PLACARD N°7	1,69m²
BUREAU DU PRESIDENT	16,96m²
PLACARD N°8	0,50m²
SURFACE HABITABLE	187,22m²

D.D.E. BRIOUX ARRIVÉ 1 - MARS 2002 N°

COMMUNAUTE DE COMMUNES 4, Pl. du Champ du Foire 79170 BRIOUX VILLE DE BOUTONNE

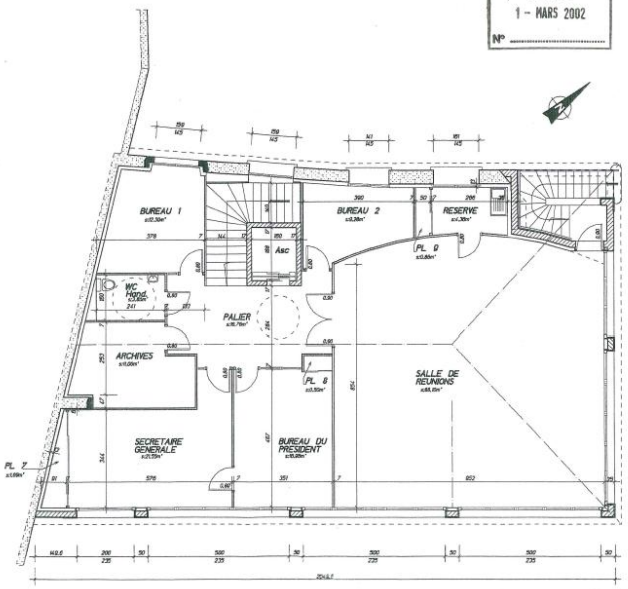

Vu pour être annexé à l'arrêté de permis de construire du 12.2002

S. THIQUARD

3 F6 | ECH. 1/100 | PROJET | ETAGE